



# Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 07 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle de l'Office du Tourisme – rue Grande 21a - 6927 TELLIN, le **07 octobre 2020 à 20 heure 00**.

---

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Direction Générale

1. *AL - 57-506.3 - Projet éolien - 2020 - Commune de TELLIN*

#### Technique

2. *SC - 9.47 SOFILUX - Financement remplacement éclairage public - Convention de prêt - Approbation*

3. *SC - 874 - Lotissement Pasay de Grupont - Arrêt des conditions de vente*

#### Finance - Comptabilité

4. *BP - Communication effectuée au Conseil Communal conformément aux dispositions de l'article 4 du R.G.C.C.*

#### Intercommunales-Associations-Fabriques

5. *MR-185 Fabrique d'Eglise de Grupont - Renouvellement de la petite moitié du Conseil de Fabrique de Grupont*

6. *MR-153.989 Conseil Consultatif des Aînés - Démission de Madame Françoise Wathelet*

#### Patrimoine

7. *SC - 506.14 - Echange de parcelles entre Monsieur Rossion et la Commune de Tellin - Projet d'acte de vente*

8. *CM - 871 - Réalisation d'un R.I.E. sur le site du Grand Pachy à TELLIN - Approbation de l'attribution*

#### Accueil Extrascolaire

9. *VF-624.2 Rapport d'activités 2019-2020 et Plan d'action annuel 2020-2021 AES*

## Séance à huis clos

Fait à Tellin, le 25 septembre 2020

Par le Collège Communal,

LAMOTTE A.

*La Directrice générale*



DEGEYE Y.

*Le Bourgmestre*

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : sur rendez-vous auprès de Monsieur Patrick BRILOT au 084/37.42.89